CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E152107** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2027**

ÉDITÉ LE 02/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2010

Raison sociale : TOURNEAU ARNAUD

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 28/04/2025

Capital : 0

16 ROUTE DE LA VALLEE DE LA CURE
BOUSSON LE HAUT
89630 QUARRE-LES-TOMBES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM AUXERRE CEDEX 0008210890

Siret : 519 866 982 00019

Téléphone : 03 86 32 27 78 **Fax :**

Portable : 06 83 11 66 97

Code NACE : 4391A

Responsabilité légale :
TOURNEAU ARNAUD CHEF D'ENTREPRISE

Numéro caisse de congés payés : 6347651

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 25106375610

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 25106375610

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

E-mail : arnaud.tourneau@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 568 382 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante)	5	04/07/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/11/2026 11:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.